



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Arte

Question écrite n° 41723

## Texte de la question

M. Jean-Paul Bacquet souhaite appeler l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la suppression de l'émission « Archimède » diffusée sur Arte. Ce magazine scientifique et technique destiné au grand public présentait en effet des exposés faits par les chercheurs eux-mêmes et savait allier expériences, explications et rappels historiques dans une grande clarté facilitant la compréhension de tous. Elle montrait donc l'intelligence au travail, sans dogmatisme ni prétention, répondant ainsi aux visées du service public. Cette émission a pu également encourager ou susciter les vocations dans diverses matières comme la biologie ou l'archéologie. Mais plus généralement « Archimède » a contribué à l'édification du citoyen en lui permettant d'appréhender les enjeux de nos sociétés modernes et en lui donnant les moyens d'enrichir son esprit critique. Pourtant, les faibles résultats en terme d'audimat ont eu raison de son maintien dans la programmation de la chaîne, et de nombreuses voix s'élèvent pour qu'Arte reprogramme de nouveau cette émission, une pétition sur Internet ayant même été lancée. Il souhaite donc savoir si le Gouvernement entend prendre contact avec la direction de la chaîne Arte pour que cette dernière procède de nouveau à la diffusion d'« Archimède ».

## Texte de la réponse

L'attention du ministre de la culture et de la communication a été appelée sur l'arrêt de la programmation de l'émission « Archimède » qui était diffusée sur Arte. Il convient de rappeler qu'aux termes de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée, relative à la liberté de communication, les chaînes publiques sont seules responsables de leur programmation, dans le cadre des missions qui leur sont imparties par le législateur. S'agissant de l'émission scientifique « Archimède », il est apparu souhaitable aux responsables de la programmation de faire évoluer ce concept produit depuis huit ans, dans le cadre de l'élaboration d'une nouvelle grille de programmes, plus lisible par le téléspectateur. Ainsi, il a été instauré depuis janvier 2004 une case quotidienne - du lundi au vendredi - de documentaires dédiés à la connaissance et à la découverte, traitant notamment de sujets scientifiques. En outre, Arte continue de proposer trois magazines « Hippocrate », « Méga » et « L'Aventure humaine » entièrement dédiés aux sciences. Enfin, Arte consacre régulièrement des soirées thématiques aux questions scientifiques.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Paul Bacquet](#)

**Circonscription :** Puy-de-Dôme (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 41723

**Rubrique :** Audiovisuel et communication

**Ministère interrogé :** culture et communication

**Ministère attributaire :** culture et communication

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 22 juin 2004, page 4578

**Réponse publiée le** : 26 octobre 2004, page 8388